

ABRÉGÉ DE RECHERCHE

INTERFACE ENTRE LES PROGRAMMES DE FINANCEMENT ET L'ACTION LOCALE CONCERTÉE EN PETITE ENFANCE

SOURCE : Bilodeau, A., Laurin I., Rose, F., et Clavier, C. (2017). *Interface entre les programmes de financement de l'action locale concertée en petite enfance*. Carnet synthèse no. 12. Montréal : CRPSI, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal. <http://bit.ly/carnet12>

InterActions
Centre de recherche et de partage des savoirs
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



En 2014, Bilodeau, Laurin et leur équipe¹ publiaient une étude des retombées de l'Initiative des sommets montréalais sur la maturité scolaire de 2008-2009. Cette étude mettait en lumière certaines préoccupations des acteurs de terrain en petite enfance à l'égard des processus de planification et de reddition de compte exigés par les bailleurs de fonds. De manière générale, les formules « manque d'arrimage entre les bailleurs de fonds » et « empilement des programmes » étaient utilisées pour désigner les problèmes à résoudre. La présente recherche s'attarde donc à la compréhension de cette réalité.

OBJECTIFS

La recherche vise à comprendre la persistance d'un manque de coordination entre les bailleurs de fonds (ministères et philanthropie) qui, par l'intermédiaire de programmes de financement sectorisés, exigent pourtant des acteurs locaux qu'ils travaillent de manière concertée. Ses buts sont : 1) caractériser en quoi les programmes de financement en petite enfance se distinguent ou sont apparentés; 2) documenter les conséquences d'un fonctionnement sectorisé des programmes et les enjeux relatifs à leur coordination pour les acteurs locaux et régionaux; 3) documenter les efforts de coordination faits ainsi que les possibilités et obstacles à la coordination qui sont à considérer aux paliers local et régional.

MÉTHODE

La méthodologie de recherche comprend trois stratégies.

- 1- Une **analyse comparative des cinq programmes de soutien financier** à l'action locale concertée en petite enfance qui avaient cours au moment de la recherche (2014-2015). L'analyse a été réalisée à partir de diverses sources documentaires.
- 2- Une **étude de cas sur un territoire local montréalais** afin de décrire les conséquences d'un mode de financement sectorisé, les efforts et les enjeux de la coordination au palier local. L'étude a été réalisée à partir de données d'observation directe systématique des activités d'une instance locale de concertation en petite enfance, d'observation directe ponctuelle de deux comités locaux et d'événements locaux, ainsi que d'entretiens formels et informels.
- 3- La **mise en lien des résultats du cas local avec la perspective régionale** sur les programmes de financement. Une entrevue de groupe a été réalisée avec des représentants régionaux des

¹ Laurin, I., Bilodeau, A., Giguère, N. et Lebel, A. (2014). *L'initiative des sommets montréalais : ses retombées sur la mobilisation* (no 1); *L'initiative des sommets montréalais : ses retombées sur l'organisation des services* (no 2). Série Le point sur ... l'action intersectorielle. Montréal : Centre de recherche Léa-Roback.

programmes à l'étude ainsi que du Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal qui représente les organismes locaux mandataires des programmes de financement.

FAITS SAILLANTS

Quelles sont les conséquences d'un mode de financement sectorisé sur l'action locale concertée?

- **1^{ère} conséquence** : L'addition des programmes provoque la création de nouvelles structures de concertation et alourdit la charge de travail dédiée au financement.
- **2^e conséquence** : L'addition des programmes affecte la fonction de concertation de l'instance locale.
- **3^e conséquence** : La présence d'agents accompagnateurs transforme la dynamique locale.

Qui assure la coordination des programmes de financement?

- **1^{er} constat** : La coordination des programmes de financement est laissée à l'initiative du palier local.
- **2^e constat** : La marge de manœuvre locale est modulée par deux principaux facteurs : 1) l'ambivalence du rôle des agents accompagnateurs; 2) le manque d'autonomie financière des acteurs communautaires.
- **3^e constat** : Deux principaux obstacles freinent la coordination régionale des programmes de financement : 1) la reddition de compte séparée; 2) l'absence d'une vision partagée sur les problèmes et façons d'intervenir et les rapports de pouvoir entre les bailleurs de fonds – et entre leurs représentants régionaux.

Enjeux soumis par les chercheuses à la discussion :

- **L'enjeu de l'équité**. L'approche de coordination des programmes de financement qui a cours repose essentiellement sur la force des instances locales. Ce fonctionnement risque de désavantager les populations des communautés dont le réseau d'acteurs en petite enfance n'a pas atteint un niveau suffisant d'organisation et de maturité.
- **L'enjeu d'un mode de fonctionnement coûteux**. Le fonctionnement actuel des programmes de financement est un mode coûteux de planification et de reddition de comptes.
- **L'enjeu de la gouvernance intersectorielle régionale en petite enfance**. Dans le mode de coordination actuel, aucun acteur régional ne se positionne dans le rôle de leadership régional porteur d'une approche populationnelle de planification publique dans le champ de la petite enfance, un rôle relevant légitimement d'un acteur public.

RECOMMANDATION

Un palier régional de décision est nécessaire pour donner des orientations claires pour l'action, les communiquer aux acteurs locaux et trouver des solutions aux grands problèmes collectifs, comme la multiplication des programmes de financement et leur coordination.

PERSONNE RESSOURCE

Angèle Bilodeau, professeure chercheuse, École de santé publique de l'Université de Montréal, angele.bilodeau@umontreal.ca

REMERCIEMENTS

Cette recherche a bénéficié d'un financement conjoint des IRSC – subvention programmatique 2011-2016 ROH115211 – et du partenariat ARIMA – subvention de partenariat du CRSH no 895-2011-1008.

CONTACT

interactions.bcstl@ssss.gouv.qc.ca, www.centreinteractions.ca, www.arimarecherche.ca